

Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) N° 001/26-05

Objet : *Sélection de Centres Locaux pour l'Employabilité et l'Entrepreneuriat (CLEE) et des Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) en vue d'un partenariat visant le transfert de compétences en accompagnement des primos entrepreneurs suivant l'approche de TechnoServe - BeniBiz.*

1. Présentation de TechnoServe et du projet BeniBiz

Tout le monde mérite l'opportunité de construire un avenir meilleur. Cette idée simple est au cœur du travail de TechnoServe dans le monde entier depuis plus de 50 ans. TechnoServe est un pionnier de mise en valeur du pouvoir des entreprises et des marchés pour créer des voies durables de sortie de la pauvreté. Les communautés à faibles revenus dans lesquelles nous travaillons regorgent de personnes entreprenantes. Leurs petites exploitations agricoles et leurs entreprises sont les clés du développement économique.

Avec l'appui financier des gouvernements néerlandais et suisse au Bénin ainsi que de la Délégation de l'Union Européenne, le projet BeniBiz de TechnoServe est mis en œuvre au Bénin depuis 2017. Le projet BeniBiz continue d'accompagner les jeunes femmes et hommes du Bénin pour l'accélération de la création et de la croissance des entreprises et **le renforcement des capacités des acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial béninois**. Depuis 2017, le projet BeniBiz a accompagné plus de 15000 jeunes entrepreneurs qui ont en moyenne augmenté leur chiffre d'affaires de +150%, dans les 12 départements du Bénin.

Le projet BeniBiz vise un impact ciblé sur :

- L'appui direct (formation & coaching) aux primo et MPME des 12 départements ;
- L'appui écosystémique pour **le co-développement d'interventions avec des acteurs stratégiques clés dans le domaine de l'entrepreneuriat** ;
- La digitalisation des matériels d'accompagnement.

2. Contexte et justification

Mis en œuvre depuis 2020 dans le nord du Bénin, le volet autonomisation et employabilité des jeunes primo entrepreneurs continue de produire des résultats très positifs en matière de sensibilisation, d'apprentissage et d'adoption de nouvelles pratiques entrepreneuriales auprès des jeunes peu ou pas scolarisés.

Le nord du pays est confronté depuis plusieurs années à d'importants défis d'insertion socio-économique des jeunes, dans un contexte marqué par des risques sécuritaires croissants.

Bien que le sud du Bénin ne soit pas confronté aux mêmes niveaux de risques sécuritaires, les enjeux d'insertion des jeunes y demeurent tout aussi critiques. La région concentre un nombre important de jeunes en situation de sous-emploi ou de chômage, évoluant dans un environnement économique plus dense et donc plus compétitif, tant sur le marché du travail que dans le secteur entrepreneurial. Dans ce contexte, la mise en place de solutions économiquement viables et durables s'avère également essentielle pour prévenir la marginalisation économique et renforcer les perspectives d'avenir des jeunes. Il s'agit de renforcer l'inclusion entrepreneuriale et structurer les écosystèmes locaux et, plus spécifiquement :

- Réduire les inégalités territoriales d'accès aux services entrepreneuriaux ;
- **Renforcer les capacités locales d'appui via les CLEE et SAE** et ;
- Prévenir structurellement la marginalisation économique des jeunes.

Le présent AMI vise à identifier des Centres Locaux pour l'Entrepreneuriat et l'Emploi (CLEE) et/ou Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) capables d'accompagner des primo-entrepreneurs du sud du Bénin vers des solutions économiques viables et durables.

3. Modalités de la collaboration

Il est attendu des candidats qu'ils s'engagent à prendre en charge intégralement (salaire et frais de communication) la ou les ressources humaines qu'ils assigneront à cette collaboration de co animation.

Le projet BeniBiz prendra en charge les autres coûts d'animation des formations et coachings, ainsi que les coûts associés à la formation de formateurs initiale.

4. Objectif de l'AMI

L'objectif de cet avis est de sélectionner des CLEE/SAE, puis les renforcer techniquement à travers la formation et la mise en oeuvre conjointe d'activités d'accompagnement de primo-créateur en entrepreneuriat, afin de les rendre capable de :

- Coanimer des sessions de sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat ;
- Accompagner individuellement et collectivement des primos-créateurs (diagnostic, plan d'affaires, accès au marché, suivi post-crétation) ;
- Faciliter l'accès à un écosystème local (mentorat, partenariats financiers, chaînes de valeur) ;
- Produire des rapports et indicateurs de performance.

5. Périmètre géographique et public cible

- **Périmètre**

La zone d'opération de cette intervention est le sud/centre du Bénin et plus précisément les départements de :

- Littoral (Commune de Cotonou);
- Atlantique (Communes d'abomey - Calavi et d'Allada);
- Ouémé (Communes de Dangbo et d'Adjohoun);
- Plateau (Communes de Pobè et d'Adja - Ouèrè);
- Mono (Commune de Lokossa);

- Couffo (communes de Dogbo, de Djakotomey, de Azové et de Aplahoué);
- Zou (Communes de Djidja, d'Abomey, de Za-Kpota, de Bohicon, de Covè et de Zagnanado);
- Collines (Commune de Savalou).

NB : Les candidats peuvent soumissionner pour couvrir un ou plusieurs départements selon leurs capacités. TechnoServe se réserve le droit de sélectionner plusieurs CLEE/SAE pour couvrir l'ensemble de la zone géographique ciblée.

- **Public cible**

Le public cible visé par les interventions est constitué des primo-entrepreneurs, majoritairement peu scolarisés, en situation de sous-emploi ou chômage.

6. Durée et calendrier indicatifs

- Durée prévue pour l'intervention avec les structures qui seront retenues : 12 mois.
- Date limite de réception des candidatures : 12 juin 2026 à 18 heures.
- Sélection et notification : 19 juin 2026.
- Démarrage des activités : 24 juin 2026.

7. Profil et compétences requises

Les CLEE/SAE candidats doivent justifier de :

- Expérience d'au moins 1 an en appui à l'entrepreneuriat et/ou insertion socio-économique des jeunes ;
- Références de projets similaires avec contacts vérifiables ;
- Équipe pluridisciplinaire (formation, mentorat, commercialisation) ;
- Capacité à déployer des activités au niveau local et à produire des indicateurs (suivi-évaluation) ;
- Capacité financière et logistique (bureau local ou partenariats) ;
- Maîtrise des langues locales (fon, adja, mahi, ouémé, yoruba) sera un atout.

8. Dossier de candidature (format PDF) – documents exigés

- Lettre d'intérêt signée (1 page) ;
- Note méthodologique synthétique (max. 4 pages) décrivant l'approche d'accompagnement, méthodologie, outils et indicateurs ;
- CVs de l'équipe clé à déployer (max. 3 pages pour chaque CV) ;
- Références de projets similaires (2–3 fiches) avec contacts ;
- Preuves de la capacité financière (derniers bilans ou attestation bancaire) ;
- Statuts de l'organisation et autres documents importants décrivant l'organisation et la gouvernance.

9. Critères d'éligibilité et de sélection (pondération indicative)

- Proximité géographique et connaissance du territoire : 30%
- Expérience et références sectorielles : 25%
- Qualité méthodologique et pertinence de l'approche : 20%

- Capacité opérationnelle et disponibilité : 15%
- Capacité financière et pérennité : 10%

10. Modalités de dépôt

Les dépôts de dossier de candidature seront reçus par mail avec : objet « AMI N°001/26-05 - TechnoServe/Benibiz » à aahognisse@tns.org et rassevi@tns.org (PDF seul, taille max 10 Mo) ;

Les candidatures reçues après la date/heure limite ne seront pas prises en compte.

11. Informations complémentaires et questions

Toutes demandes d'éclaircissement doivent être envoyées à aahognisse@tns.org rassevi@tns.org avant le 08 juin 2026. Les réponses seront publiées ou transmises à tous les candidats inscrits.

12. Clause finale

Le présent AMI n'engage pas l'autorité contractante à lancer une procédure de consultation ni à retenir une candidature. L'acceptation d'une manifestation d'intérêt ne constitue pas une sélection définitive.